Guide de la participation des familles à la vie de l'école

Les parents, qui font partie de l'école, s'engagent à participer activement à la vie de l'école :

- ✓ En soutenant, de façon continue, son enfant dans sa démarche d'apprentissage ;
- ✓ En s'assurant que la communication entre l'école et la famille soit maintenue avec rigueur ;
- ✓ En prenant part activement à la vie communautaire de l'école ;
- ✓ En assistant aux assemblées générales annuelles, à la rencontre d'information en début d'année avec l'enseignante, aux rencontres d'évaluation avec l'enseignante ;
- ✓ En consacrant, par famille (parents, grands-parents, grand frère ou grande sœur, parenté et amis proches) un minimum de 25 heures par année, préférablement durant les heures de classe ;

Moyens pour soutenir la participation des nouveaux parents

Au besoin :

- ✓ Permettre au parent d'agir comme observateur lors des premières participations.
- ✓ Le jumeler avec un autre parent ou un membre du personnel lors d'une première présence.
- ✓ Prendre un temps pour accueillir le parent, le présenter (enfant qui présente) et le guider dans son rôle et dans la tâche.
- ✓ Former, accompagner et supporter les parents (comment accompagner ou soutenir les élèves dans un atelier, un projet, une nouvelle notion, etc.)

Participation spontanée

1. Rôle de l'enseignante (visites spontanées d'un parent)

- Poursuivre ce que vous êtes en train de faire.
- Au moment opportun, accueillir le parent (salutation, présentation aux élèves selon le cas).
- Au moment opportun, nommer ses attentes ou autres besoins.

2. Rôle du parent (visites spontanées)

- Tenir compte de l'affiche « ne pas déranger » placée sur la porte de classe.
- Respecter le climat d'apprentissage en cours. Prendre l'initiative et supporter ce qui se vit.
- Saluer l'enseignante et les élèves.
- S'informer auprès de l'enseignante au moment opportun en quoi il peut être utile.
- Encourager et motiver les enfants de la classe. Cette présence est importante et réconfortante.
- Observer ce qui se déroule et soutenir les besoins.
- Selon le cas, suivre les consignes de l'enseignante.
- Selon le cas, offrir son soutien en allant dans une autre classe.
- Guider, accompagner l'enfant et ne pas faire à sa place.
- Toujours avoir en tête : « Suis-je en train de faire quelque chose que l'élève peut faire ? ».

Participation définie par le personnel

1. Les participations possibles durant la journée

Bien que la majorité de la participation parentale soit effectuée pour la classe de votre enfant, sachez que vous pouvez aussi participer à la vie pédagogique en allant dans n'importe quelle classe où des parents sont requis, selon vos disponibilités (incluant les spécialistes). Une tenue sportive est de mise en éducation physique.

N'hésitez pas à offrir votre aide à tous ; il est très intéressant de vivre la participation dans une autre classe. Le respect des règles et la gestion disciplinaire des élèves appartiennent à l'enseignante. Le parent peut avertir l'enfant et nommer les attentes, mais si les difficultés persistent, l'enseignante le prendra en charge.

1.1. <u>Superviser et guider un ou des élèves dans leur tâche par le questionnement</u>.

Le questionnement est une excellente façon d'amener les élèves à réfléchir par eux-mêmes et à trouver des solutions. Qu'est-ce que tu en penses ? Qu'est-ce que tu pourrais faire ? Quels outils pourrais-tu utiliser ? Où peux-tu te référer ?

1.2. <u>Exercer la surveillance d'un élève ou d'un groupe d'élèves</u>.

1.3. <u>Ateliers</u>

- Accompagner un sous-groupe d'élèves.
- Animer l'atelier.

1.4. <u>Projets</u>

- Aider un ou des élèves à la réalisation de leur projet.
- Toujours avoir en tête : « Suis-je en train de faire quelque chose que l'élève peut faire ? ».
- Utiliser les questions ouvertes, qui ne se répondent pas par oui ou non.

1.5. <u>Animer une activité proposée préalablement à l'enseignante</u>.

- Exemples : présenter une passion, un métier, lire une histoire, atelier d'artisanat, recette santé, activités extérieures, jeux de société, activités de science, etc.

1.6. <u>Tâches manuelles</u>

- Diverses tâches (ramasser, faire le ménage, plastifier, photocopier, réparer, assembler, etc.)
- Ces tâches peuvent être réalisées après les heures de cours, en soirée, à l'école ou à la maison.

1.7. Accompagner lors des sorties éducatives

1.8. Covoiturage

- Transporter des élèves pour une sortie éducative. S'assurer d'être conforme aux normes des sièges d'auto (SAAQ). Pour le covoiturage, compléter le formulaire de la CSA.

2. Les participations sur « les comités »

Les parents qui le souhaitent sont invités à participer à un comité de classe, du volet ou de l'école. Les rencontres peuvent avoir lieu de jour ou de soir selon les disponibilités des parents.

Qu'est-ce que cela apporte de participer à la vie de l'école ?

À l'élève	• Avoir le plaisir de côtoyer ses parents à l'école. • Savoir que ses parents comprennent son quotidien. • Développer son sens communautaire grâce à l'exemple concret de l'implication de ses parents. • Côtoyer plusieurs adultes significatifs lui permet de bénéficier d'expertises différentes. • Développer son sentiment de sécurité. • Savoir que ses parents trouvent important l'éducation (au sens large).
À l'enseignante	• Connaître et mieux comprendre les parents et leurs enfants. • Communiquer plus fréquemment avec les parents. • Avoir de l'aide au quotidien. • Consacrer davantage de temps aux élèves qui en ont plus besoin. • Différencier son enseignement pour pouvoir respecter le rythme d'apprentissage des élèves. • Assurer soutien et collaboration pour le développement de l'école. • Favoriser la cohésion entre l'école et la maison. • Se faire mieux connaître et comprendre des parents. • Développer une meilleure relation avec les parents. • Permettre de vivre des projets irréalisables sans soutien parental.

Aux parents	• Connaître les amis de ses enfants. • Suivre la progression de l'apprentissage des enfants. • Connaître et comprendre le quotidien de son enfant et des enseignantes. • Rencontrer les autres parents et pouvoir échanger avec eux. • Se sentir utile et important, tout en ayant du plaisir. • Acquérir ou découvrir des compétences. • Être reconnu par les autres élèves, les parents et le personnel de l'école.

Responsabilités des parents (famille)

- Lire, comprendre et respecter le contrat d'engagement parental ;
- S'assurer d'être représenté (famille) à toutes les activités obligatoires ;
- Comptabiliser les heures de coéducation réalisées par votre famille à l'aide du formulaire de suivi de l'implication parentale (code QR près des locaux).
- Vérifier le cahier de communication et/ou le portfolio Seesaw de votre enfant (activer les notifications Seesaw pour savoir s'il y a de nouvelles publications ou le consulter quotidiennement) ;
- Répondre rapidement aux formulaires envoyés à la maison (papier ou électronique) ;
- Prendre connaissance régulièrement des demandes faites par les parents G.O. sur le groupe Facebook de la classe de votre enfant ;
- Communiquer vos disponibilités aux parents G.O. selon le mode de communication choisi dans la classe de votre enfant ;
- Prendre l'initiative de venir à l'école de façon spontanée lorsqu'une disponibilité se présente ;
- Partager à l'enseignante une idée, un projet ;
- Partager à l'enseignante ou la direction une difficulté ou une problématique ;
- Le parent doit encourager et motiver son enfant et les autres enfants. Cette présence est importante et réconfortante.

Responsabilités de l'enseignante :

- Définir des moments dans l'horaire pour la participation des parents et les communiquer aux parents G.O. de la classe ;

- Communiquer ses besoins aux parents G.O. ;
- Accueillir le parent, nommer ses attentes lors de leur visite ;
- Accompagner le parent (comment accompagner ou soutenir les élèves dans un atelier, un projet, une nouvelle notion, dans les devoirs et leçons, etc.) ;
- Réaliser un retour sur l'activité pour évaluer, remercier et permettre au parent de s'exprimer sur sa présence.

Responsabilités de l'élève :

- Transmettre les messages dans le cahier de communication. Sortir les documents de son sac. Discuter avec ses parents de ce qui est déposé dans le portfolio Seesaw.
- Accueillir, remercier et prendre soin du parent qui vient à l'école.
- Participer à la discussion en fin d'activité.

Responsabilités de la direction :

- Rencontrer les nouvelles familles pour leur présenter le guide de participation des parents.
- Soutenir les enseignantes et les parents dans le développement de la participation.
- Sensibiliser les familles à l'importance de leur participation à la vie de l'école.
- Être disponible et ouverte à discuter avec les familles (besoins, problématiques, etc.).
- Travailler de concert avec les comités.

Problématique ou difficultés d'engagement parental :

- Les familles éprouvant des difficultés à respecter leur engagement seront suivies et soutenues par le comité Implication et la direction afin de les aider et trouver des solutions.
- L'école se réserve le droit de ne pas renouveler l'inscription des élèves dont les parents ne respectent pas les conditions du contrat d'engagement.

Contrat d'engagement des parents

• J'ai pris connaissance du guide de participation.
• Je comprends l'importance de la participation parentale pour la réussite de mon enfant et le développement de l'école.
• Je m'engage à contribuer à la vie de l'école selon les modalités détaillées dans le guide.
• Je participerai à l'assemblée générale obligatoire de septembre.
• J'assisterai à la soirée d'information de la classe de mon enfant qui a lieu en début d'année.
• Je me présenterai aux rencontres d'évaluation parents-enfant-enseignant tout au long de l'année scolaire.
• Je soutiendrai mon enfant dans sa démarche scolaire.
• Je participerai aux cafés, ateliers ou formations obligatoires organisés au Moulin vert.
• Je m'impliquerai activement un minimum de ***25 heures*** par année, majoritairement durant les heures de classe.

Signature du parent : _____ Date : _____

Signature du parent : _____ Date : _____

Merci de votre collaboration
pour la réussite de votre enfant à l'école Léopold-Gravel !